



## FERRETTE

CHEF-LIEU DE CANTON

*De gueules à deux bars adossés d'or.*

PLANCHE IV, 9

Ces armoiries sont celles des comtes de Ferrette éteints en 1324 et du comté de Ferrette que supprima la Révolution. Petite agglomération née au pied du château, Ferrette apparaît vers 1229 sous la dénomination "Firretum" et fut érigé en ville encore au XIII<sup>e</sup> siècle. Sur le sceau du conseil de la ville figurent en 1555 les armoiries du comté, mais la ville n'en adopta pas les émaux, sans doute pour ne pas commettre une usurpation; c'est pourquoi l'*Armorial de la Généralité d'Alsace* établi sous Louis XIV attribua à Ferrette *D'azur à deux barbeaux adossés d'argent*. Les émaux n'étaient pas parfaitement fixés puisqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle l'abbé Grandidier indique pour Ferrette *De sable à deux bars adossés d'argent*. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle la ville n'utilise plus les armoiries figurant dans l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*. Cet usage fut ratifié officiellement en 1983.

L'église a saint Bernard de Menthon pour patron.

SOURCES: "Sigillum consulum oppidi in Pfirt" de 1555 aux Archives départementales du Haut-Rhin, chartrier de la famille de Berckheim; *Arm. gén.* p. 338, n° 34, *D'azur à deux barbeaux adossés d'argent*; GRANDIDIER, *Blasoniana*, p. 136.